

Maussane les Alpilles, le 17 mai 2019

INFORMATION AU PUBLIC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles se réunira en séance publique :

**Jeudi 23 mai 2019 à 18h00**  
**Salle Polyvalente – Le Paradou**

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Election du secrétaire de séance
2. Approbation du procès- verbal du Conseil Communautaire en date du 11 avril 2019
3. Décisions du Président
4. *Institutionnel* – Recomposition de l'organe délibérant de la Communauté de communes l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux – Accord local
5. *Finances* – Approbation du règlement pour l'attribution de fonds de concours – Détermination des critères
6. *Ressources humaines* – Désignation du Président du Comité Technique
7. *Ressources humaines* – Création de deux postes d'adjoints administratifs territorial
8. *Ressources humaines* – Création d'un poste d'adjoint technique territorial
9. *Commande publique* – Attribution du MAPA n°2019-01 - Travaux de réhabilitation de l'ancienne bergerie du Château de Montauban en Maison de l'Amandier à Fontvieille
10. *Commande publique* – Attribution du MAPA n°2019-06 - Travaux de réhabilitation de l'ancienne bergerie du Château de Montauban en Maison de l'Amandier à Fontvieille
11. *Commande publique* – Attribution du MAPA n°2019-03 – Extension du réseau d'eau potable et d'assainissement sur la RD99 pour alimenter des groupes d'habitations à Saint Etienne du Grès
12. *Commande publique* – Avenant n°3 à la Convention de co-maitrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles et la commune du Paradou – Réaménagement du carrefour Saint-Roch
13. *Développement durable/Déchets* – Mise en place de la collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte
14. Motion sur la défense des agences postales du territoire
15. Questions diverses

Les documents nécessaires à l'étude de l'ordre du jour sont joints à la présente convocation.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président



Hervé CHERUBINI